Zeitschrift: Tätigkeitsbericht / Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und

Landschaftspflege = Rapport des activités / Fondation suisse pour la

protection et l'aménagement du paysage

Herausgeber: Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege

Band: - (1980)

Rubrik: Formation, information, journées

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

7. Formation, information, journées

7.1. Protection de la nature et du paysage dans la commune

Pour des raisons financières, la Fondation n'a pas été en mesure d'organiser en 1980 des journées d'études destinées à tous ceux - autorités et professionels - qui ont une responsabilité dans la gestion de notre territoire.

C'est pourquoi la Fondation est reconnaissante à l'Association suisse pour l'aménagement du plan national (ASPAN) et à la Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN) d'avoir organisé divers cours sur le thème: "Protection de la nature et du paysage dans la commune." Divers cas et réalisations concrètes et quelques situations caractéristiques furent analysées et présentées. La Fondation a étroitement collaboré à l'organisation et à la présentation de ces cours qui se déroulèrent à Spiez, Schaffhouse et Morat en présence d'une centaine d'urbanistes, architectes, paysagistes ainsi que de nombreux représentants d'autorités communales.

7.2. Rives des lacs et rivières

Cette année, la Fédération internationale des architectes paysagistes a tenu son congrès mondial sur le thème: "préservation et développement des paysages naturels et cultivés dans les régions fluviales et lacustres." Placé sous le patronage du conseiller fédéral K. Furgler, du maire de la ville de Berne W. Bircher et du directeur des parcs et jardins de cette ville W. Liechti, ce congrès, préparé par l'Association suisse des architectes paysagistes, s'est déroulé à Berne durant cinq jours. Deux cents participants représentant 48 pays étaient présents.

La Fondation n'a pas seulement participé à ce congrès mais a collaboré activement à la préparation du programme des excursions et Hans Weiss a donné une conférence sur "Les menaces qui pèsent actuellement sur les eaux naturelles des Alpes."

On peut se demander si de tels congrès peuvent servir à résoudre le problème urgent de la sauvegarde des rives?

Il apparaît de plus en plus que toute action de sauvegarde du paysage entreprise dans l'intérêt de tous doit être portée par la plus grande partie de la population: le travail d'information est donc fondamental. Or en Suisse la presse écrite et parlée ainsi que la télévision ont donnée de larges échos de ce congrès, contribuant à la formation d'une "conscience du paysage" autant chez nos politiques qu'au niveau du simple citoyen. En ce sens, ce congrès n'aura pas été inutile.

Il convient ici d'honorer la mémoire de M.W. Liechti, président de ce congrès, décédé tragiquement peu après. Des générations lui seront reconnaissantes des zones vertes qu'il a créées en ville de Berne et sur les bords de l'Aar.

7.3. Les dix ans de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage - journée du Jubilé, Aarau

Le 1er juillet 1980, il y a eu dix ans que la Fondation fut créée à Berne par les organisations fondatrices en présence du président de la Confédération d'alors, H.P. Tschudi, et de l'ancien conseiller fédéral F.T. Wahlen. Dix ans sont peu, comparés à l'âge d'autres institutions. Mais rendre des comptes au bout d'une décennie déjà n'est ni prématuré ni déplacé, comme le disait le conseiller fédéral Hans Hürlimann dans son allocution prononcée à Aarau, car la protection et l'entretien du paysage sont des tâches urgentes qui ne souffrent aucun retard. Le président du Département fédéral de l'intérieur a montré, à la lumière d'un problème actuel - le droit de recours - la signification et la nécessité de telles organisations de protection de la nature et du paysage. Pour faire un usage efficace de cet instrument et le préserver, il faut savoir faire preuve, toujours selon le Conseiller fédéral Hürlimann, "d'une grande compétence, mais aussi de beaucoup de discernement politique et d'un sens poussé des responsabilités en matière économique". L'orateur a reconnu par ailleurs que la Fondation connaît les règles du jeu et qu'elle a fait un usage conséquent et modéré des possibilités juridiques qui lui sont ouvertes. Le droit de recours est, selon lui, un complément nécessaire du droit des organisations dans le cadre du droit matériel de la protection du paysage de notre pays. Le discours du conseiller fédéral Hürlimann fut suivi d'une allocution du président de la Fondation H. Wolfer, dans laquelle il souligna que les atteintes au paysage sont irréversibles et qu'elles n'ont pas de prix. Après un message de bienvenue du président du Conseil d'Etat Jürg Ursprung, le directeur H. Weiss brossa un tableau d'ensemble de l'activité de la Fondation depuis ses débuts et B. Lieberherr fit un exposé sur le thème "Le dialogue avec les communes". Le vice-président nouvellement élu de la Fondation, le conseiller national Willy Loretan, se chargea de l'allocution de clôture.

Les fêtes d'anniversaire eurent lieu dans la salle du Grand conseil d'Aarau que la Chancellerie d'Etat avait mise à notre disposition. La matinée fut consacrée à une excursion en bateau sur le lac de Hallwil, conduite par les offices argoviens d'aménagement du territoire et de protection de la nature. Nous remercions les autorités du canton d'Argovie de leur aide qui nous permit de fêter dignement notre Jubilé.

7.4. Services de presse

Les services de presse de cette année furent consacrés aux thèmes suivants:

- Le tourisme suisse est-il exagéré? (No 34)
- Grün 80: prospective ou retrospective sur notre paysage? (No 35)
- Lex Furgler, plus ça change, plus c'est la même chose! (No 36a)